À l'issue des épreuves classantes nationales (ECN) de 2014, 7 860 étudiants ont été affectés à un poste d'interne. Parmi eux, 7 755 sont entrés pour la première fois en troisième cycle des études médicales. Parmi les postes ouverts, 96 % ont été pourvus, seuls 330 postes sont restés vacants. La médecine générale a notamment pourvu 94 % de ses postes, soit à peine moins qu'en 2013 (95 %).

Selon leur classement à l'issue des épreuves, 34 % des étudiants (hors contrats d'engagement de service public) peuvent choisir entre les trente spécialités offertes, plus de la moitié entre vingt et une spécialités, et tous entre les cinq spécialités pour lesquelles des postes n'ont pas trouvé preneur. Comme en 2013, il s'agit de la médecine générale, de la médecine du travail, de la santé publique et de la psychiatrie, auxquelles s'ajoute, pour la première fois en 2014, la biologie médicale. Les femmes et les hommes font preuve de préférences distinctes dans le choix des spécialités.

La mobilité géographique continue d'être importante : plus de la moitié des étudiants changent de subdivision de formation à l'entrée en troisième cycle. Les deux tiers d'entre eux le font par choix, puisqu'ils auraient pu sélectionner la même spécialité dans leur subdivision d'origine.
.